THEATRE DE RUE

APPEL

APPEL À PROJETS CULTURELS et ARTISTIQUES

20 juillet au 12 sept. 2020

Dépôt des candidatures avant le 7 juillet 2020 à 12h

DANSE



THÉÂTRE

APPEL À PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES • 20 juillet au 12 septembre 2020

PRÉAMRI II F

Suite à l'annulation de plusieurs événements culturels estivaux, en raison de la crise sanitaire, la Ville de Bourges organise un appel à projets pour :

- Soutenir la scène artistique et culturelle locale
- Proposer aux habitants et visiteurs de proximité de petits temps culturels ou artistiques inédits.

Er

• Finançant la création et la diffusion d'actions artistiques et culturelles dans un ou plusieurs quartiers de Bourges

ELIGIBILITÉ

• L'Appel à projets est ouvert aux associations culturelles locales inscrites sur le portail associatif de la Ville de Bourges et sur inscription à l'aide du formulaire joint, selon les modalités décrites ci-après

MODALITÉS

La discipline artistique, les modalités et techniques employées sont libres et peuvent êtres mixtes (musique, théâtre, théâtre de rue, arts plastiques, danse...).

La création proposée est une petite forme culturelle qui :

- Doit être réalisée entre le 20 juillet et le 12 septembre 2020
- Respecte les règles de distanciation sociale (circulation, regroupement...) en vigueur
- Respecte la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique du voisinage
- Est compatible et respecte les équipements, réseaux urbains et voiries existants
- Est accessible à tous les âges de la vie et à tous les publics
- Est élaborée dans l'esprit de respect de l'environnement et/ou avec des matériaux et des techniques respectueux
- Est réalisée en plein air, sur l'espace public municipal, durant la période estivale
- Est autonome sur le plan technique et logistique

Le projet qui a une vocation de proximité, doit se dérouler dans au moins deux des quartiers de Bourges :

- Aéroport, Vauvert, Pierrelay, Pissevieille
- Asnières
- Centre-Ville
- Chancellerie, Gibjoncs, Moulon
- Charlet, Lahitolle, Pignoux, Sembat
- Val d'Auron, Hameau de Gionne, Mazières, Pijolins

népôt des projets

Les propositions de projets doivent être envoyées pour instruction, par voie dématérialisée à l'adresse suivante : culture@ville-bourges.fr, avant le 7 juillet 2020 à 12h.

COMMISSION D'ATTRIBUTION

Une Commission d'attribution composée d'élus se réunira à l'issue pour sélectionner les projets proposés.

FINANCEMENT

 Une subvention de l'ordre de 1 000 € TTC pour un projet jusqu'à 3 000 € TTC (pour une série de projets) sera versée à l'association sélectionnée (sur présentation d'un budget prévisionnel et justificatifs)

ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

- Lors de sa prestation, l'association s'engage à respecter les règles sanitaires en vigueur, ainsi que les règles sécuritaires et sera responsable de leur respect.
- Dans le mois suivant sa diffusion, l'association s'engage à faire et transmettre une restitution écrite ou en images de son expérience, dont la propriété reviendra à la ville de Bourges qui pourra en faire librement usage.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION APPEL À PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES 20 juillet au 12 septembre 2020

Les dossiers complets (formulaire, budget, descriptif...) doivent être envoyés par mail avec accusé de réception avant le mardi 7 juillet à 12h à l'adresse mail suivante : culture@ville-bourges.fr

Toute information manquante ou le non-respect des critères de présentation pourrait retarder ou empêcher l'étude du dossier. La Ville de Bourges s'engage à respecter la confidentialité des projets.

COORDONNEES ASSOCIATION :
Nom de l'association :
Statuts:
Date de création :
N° d'immatriculation auprès de la Préfecture :
Référent de l'association :
Prénom, nom et fonction :
CONTACTS
Coordonnées du porteur de projet (si différent du référent) :
Prénom, nom et fonction :
Courriel:
N° de téléphone :
Adresse complète :
présentation du projet
Liste des informations à envoyer à cultureQville-bourges.fr pour compléter l'inscription :
Intitulé du projet :
Domaine(s) artistique(s) ou culturel(s) concerné(s):
Présentation synthétique du projet : (ce descriptif pourra servir de support d'information et de communication autour de votre projet)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION APPEL À PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES 20 juillet au 12 septembre 2020

DESCRIPTION DU PROJET:

• Les enjeux et objectifs (pour le porteur de projet, les publics, pour le territoire de la Ville) • Les quartiers choisis (au moins 2) et l'environnement de la prestation • Le nombre d'intervenants/artistes du projet • La durée de la prestation • Le planning de réalisation (du montage au démontage inclus) • La ou les dates et horaires proposés (si proposition de série) • Les publics concernés • Les matériels et/ou technologies employés • Le budget TTC proposé

Le Maire de Bourges, vous informe que les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'organisation de l'appel à projets culturels et artistiques. Les destinataires des données sont la Direction culture patrimoine et tourisme, la Direction de la Communication, les services financiers de la Ville et la Trésorerie Municipale. Ces données sont conservées pendant la durée de l'instruction du dossier et archivées au même titre que les autres recrutements. Conformément au Règlement Général à la Protection des données (RGPD), vous pouvez accéder aux données vous concernant, vous disposez également d'un droit de rectification, d'opposition, d'effacement et d'un droit à la limitation du traitement des données vous concernant. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO) par voie électronique : dpo@agglo-bourgesplus.fr ou par courrier : DPO de Bourges Plus -23-31 Boulevard Foch CS 20321 18023 BOURGES CEDEX. Si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale auprès de la CNIL.